

plusieurs passages de ses écrits, en des termes railleurs et peu séants. Son grand ouvrage de la *République*, qu'il avait publié trois ans seulement avant ce voyage (1577), avait déjà franchi le détroit : il eut la satisfaction de le voir commenté et étudié dans les universités d'Oxford et de Cambridge. Ce serait ici le lieu d'analyser ce livre, qui est le principal monument de Bodin. Un article spécial lui étant consacré dans le *Grand Dictionnaire* (v. RÉPUBLIQUE), nous nous bornerons à dire que Bodin s'y montre le précurseur de Montesquieu ; qu'il y examine les diverses formes de gouvernement que l'histoire des nations nous présente, et s'efforce d'y fixer leurs principes et leurs caractères ; qu'il manifeste sa préférence pour ce qu'il appelle la monarchie royale, ou tempérée par les lois ; en un mot, qu'il envisage la politique comme une science, la science du bien commun de la chose publique, des intérêts généraux, des conditions les plus favorables à la réalisation des fins de la société, et non, à la façon de Machiavel, comme un art fondé sur la connaissance des passions et sur le calcul de leur jeu.

Après la mort du duc d'Anjou (1584), Bodin retourna à Laon, où bientôt il succéda à son beau-frère dans les fonctions de procureur général. En 1589, il adhéra à la Ligue et entraîna par son exemple l'adhésion de la ville de Laon, donnant ainsi un démenti à la conduite qu'il avait tenue aux états de Blois, et aux convictions de toute sa vie. On excusera cette faiblesse, si l'on songe qu'il y eut alors un mouvement d'entraînement général vers la Sainte-Union, que le roi ne l'était plus que de nom, qu'on ne savait plus, à vrai dire, où était le gouvernement, que les chances du Béarnais étaient douteuses, et que Paris était ligueur, et, avec Paris, les villes les plus importantes du royaume. Bodin put très-bien croire, comme il l'écrivit au président Brisson, qu'un mouvement aussi général ne pouvait pas être appelé « rébellion, mais révolution », et qu'il était sage de se soumettre à la majorité de la France, soulevée contre un prince souillé de deux meurtres. Du reste, ligueur du lendemain, il lutta courageusement, comme magistrat, dans la ville de Laon, contre les passions des ligueurs de la veille. Plusieurs habitants ayant été emprisonnés comme suspects de royalisme, la foule essaya de pénétrer dans la prison pour les massacrer. Le procureur général, malgré le conseil de la ville, malgré les commissaires envoyés de Paris pour exciter l'esprit révolutionnaire, s'opposa à cette criminelle tentative et osa même diriger une enquête contre ceux qui l'avaient provoquée. Mais le torrent déchaîné se tourna contre lui. Ses opinions religieuses n'avaient jamais passé pour une pure orthodoxie ; on a vu qu'il avait failli, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, être massacré comme huguenot. L'accusation d'hérésie se dressa de nouveau contre lui, et il vit, en 1590, sa maison envahie par une perquisition domiciliaire, ses livres brûlés sur la place publique, son nom et sa personne en butte aux outrages de la foule. Malgré cet orage, Bodin resta debout sur son siège de magistrat. Vers la fin de 1593, il rompit ouvertement les faibles liens qui l'attachaient à la Ligue, quand il y avait encore du courage à le faire, quand les habitants de Laon continuaient d'opposer une énergique résistance à Henri IV, et revint au parti qui représentait ses principes, la nationalité et la tolérance. Malheureusement, il ne lui fut pas donné de voir l'édit de Nantes, et il ne put que saluer l'aurore d'un nouveau règne. Il mourut de la peste en 1596, après avoir publié, dans l'année même de sa mort, un ouvrage de mauvaise physique qui a pour titre : *le Théâtre de la nature* (*Universæ naturæ theatrum, in quo rerum omnium effectus causas et fines contemplantur et continuæ series quinquæ libris discutuntur*) (Lyon, 1596, in-12); traduit en français par Fougerolles (1597, in-40); et en laissant après lui un écrit beaucoup plus important, le plus hardi certainement de tous ceux qu'il a produits, l'*Heptaplomeres* ou dialogue sur la religion entre sept personnages d'opinions différentes (v. HEPTAPLOMERES). Il avait publié en 1580 un ouvrage intitulé : *Démonomanie des sorciers*, traité sur la sorcellerie, et réquisitoire contre les sorciers, où l'érudition s'applique à fournir des armes au plus ridicule et au plus odieux des fanatismes.

Terminons cette biographie par les jugements de quelques écrivains sur Bodin.

« Jehan Bodin est un bon auteur de notre temps, accompagné de beaucoup plus de jugement que la tourbe des écrivains de son siècle, et mérite qu'on le lise et le considère. » (Montaigne.)

« Laissons à Bodin sans controverse un grand génie, un vaste savoir, une mémoire et une lecture prodigieuses. » (Bayle.)

« Bodin et Montesquieu sont, dans la science politique, les plus grands philosophes de ceux qui ont autant pensé. » (Hallam.)

« Bodin doit être regardé comme le père de la science politique en France, et même, si l'on excepte Machiavel, en Europe. Ses ouvrages, peu consultés aujourd'hui par le public, à cause de leur style vieilli, de leur forme peu attrayante et des divagations fatigantes dont ils sont semés, ont cependant exercé une influence considérable dans le monde. Entourés, dans le temps de leur nouveauté, d'une faveur singulière, ils ont rempli la

France; et, traduits dans presque toutes les langues, ils se sont établis, pour ainsi dire, sur tous les points de l'Europe. Partout ils ont servi à donner l'exemple d'une étude sérieuse des questions politiques, et, placés au premier rang dans les bibliothèques des publicistes, ils n'ont pas été inutiles aux écrits plus modernes derrière lesquels ils sont maintenant éclipseés. » (Jean Reynaud.)

« Bodin, malgré les qualités supérieures de son génie, et souvent à cause de ces qualités, est tout à fait un esprit du xvi^e siècle; un esprit de la Renaissance; c'est-à-dire un composé bizarre de nouveauté et de routine, de hardiesse et de timidité, de curiosité indiscrète et de grossière superstition.... Il doit être compté au nombre de ces rares esprits qui résument avec autorité toute la pensée d'une époque, en même temps qu'ils préparent la route aux âges suivants. Il a été, par son livre de la *République*, le Montesquieu du xvi^e siècle; il en a été le Vico et le Herder par son admirable traité de la *Méthode pour étudier l'histoire*. Il en a été le Turgot et le Malesherbes en cherchant, dans sa vie politique, à prévenir les révolutions par les réformes, et à concilier ensemble le respect de la monarchie et l'amour de la liberté. Il en a été le Quesnay et l'Adam Smith, en préparant ou plutôt en créant, par sa *Réponse à M. de Malesherbes*, la science de l'économie politique. Par son dialogue sur la religion connu sous le nom d'*Heptaplomeres*, il en a été, dans une certaine mesure, le Bayle et le Voltaire. Mais hélas! nous trouvons aussi en lui l'avocat convaincu et impitoyable de la plus odieuse superstition de son temps, lorsqu'il a écrit son triste livre de la *Démonomanie*. » (Franck.)

Bodin et son temps : Tableaux des théories politiques et des idées économiques au xvi^e siècle, par Henri Baudrillard. Cet ouvrage, publié en 1853, et qui valut à son auteur le grand prix Montyon, a pour objet d'exposer les origines de la politique considérée comme science, en y rattachant la philosophie de l'histoire, du droit et de l'économie politique, lesquelles y sont étroitement unies. Il se divise en trois parties. Dans la première, M. Baudrillard étudie concurremment le développement des théories politiques et des idées économiques; il les suit depuis le commencement du xvi^e siècle jusqu'au moment où écrit Bodin. Dans la seconde partie, il raconte la vie privée et politique de ce publiciste. Il cherche à résoudre le problème controversé de ses opinions philosophiques. Il analyse ses écrits : la *Méthode historique*, premier essai déjà considérable de la philosophie de l'histoire; la *Réponse sur les monnaies et l'encherissement*, excellente critique des erreurs qui régnaient au xvi^e siècle sur la question de la monnaie; l'*Heptaplomeres*, ouvrage inédit, tentative audacieuse et savante d'exégèse, dont Leibnitz avait demandé, à plusieurs reprises, la publication; la *Démonomanie*, monument élevé au plus absurde des fanatismes par les mains savantes de l'érudition. La troisième partie est consacrée à une analyse très-étendue, très-complète du principal ouvrage de Bodin, la *République*, analyse qui nous en offre les idées principales, dégagées du sein des immenses développements dans lesquels elles demeurent trop souvent comme étouffées.

Nous n'analyserons pas l'œuvre de M. Baudrillard, qui est purement d'érudition et de critique. Nous n'entreprendrons pas, à sa suite, ce voyage dans la politique du passé. Nous nous bornerons à examiner quelques-uns de ses jugements. Après avoir, en un passage remarquable, signalé les causes qui ont favorisé la renaissance de la science politique au xvi^e siècle, il s'applique à montrer les traits, les caractères nouveaux que cette science renaissante ne pouvait manquer de présenter; ces caractères nouveaux, dont le principal est la liberté personnelle ou la négation de l'esclavage, il les rapporte au christianisme, qui, dit-il, avait creusé un abîme entre les temps anciens et les temps modernes, qui avait créé une société vraiment nouvelle des débris de l'antiquité combinés avec le jeune élément barbare, qui avait organisé, constitué la puissance de l'esprit dans le monde. « Comment, ajoute-t-il, ces idées et ces sentiments de justice, de liberté, de charité et d'égalité, que le christianisme avait fait prévaloir, n'eussent-ils pas, en dépit des causes extérieures qui pesaient sur le développement de leurs conséquences, trouvé leur expression plus ou moins parfaite, ou leur contre-coup plus ou moins lointain dans la politique spéculative? » Il est évident qu'ici M. Baudrillard sacrifie au lieu commun, et qu'il ne se soucie pas d'une précision rigoureuse dans les expressions qu'il emploie. Nous n'entendons nullement contester le rôle que le christianisme a joué dans la transformation de l'esclavage en Europe. Seulement il faudrait déterminer ce rôle, en un mot accorder au christianisme ce qui appartient au christianisme, et rendre à la raison moderne et à la philosophie ce qui appartient à la raison moderne et à la philosophie. Le christianisme a apporté au monde païen deux choses qui ont été deux sources de bienfaits : la charité et la sainteté; c'est comme principe de charité et de sainteté qu'il a agi sur les institutions. Mais son action, il faut le reconnaître, s'est bornée là. Au point de vue juridique, sa faiblesse, sa pauvreté originelle est incurable; il n'a pas apporté même le germe d'une nouvelle conception de la justice; il a abandonné à la tra-

dition païenne ce qui constitue la base de la conscience, si bien qu'il lui a fallu plus tard, pour s'appliquer aux rapports sociaux, emprunter aux jurisconsultes romains les principes de droit qui lui manquaient. Qu'on ne parle donc pas des idées et des sentiments de justice et de liberté que le christianisme a fait prévaloir. La justice et la liberté telles que nous les comprenons ne sont pas nées des enseignements de l'Eglise. Ne sait-on pas que les théologiens ont toujours reconnu l'aliénabilité de la liberté personnelle, c'est-à-dire la légitimité de l'esclavage? Est-ce l'Eglise ou la philosophie rationaliste du xviii^e siècle qui a prononcé cette grande parole : « Nul homme n'a le droit de se vendre à un autre homme? »

M. Baudrillard a raison de fixer au xvi^e siècle la naissance de la science économique. C'est au xvi^e siècle, en effet, qu'apparaissent les lois économiques, ces lois objectives, fatales, qui échappent à l'arbitraire législatif et gouvernemental, tendent à le limiter et à le dominer, et justifient si bien la définition de Montesquieu. Au xvi^e siècle, le développement de la richesse mobilière prend une importance considérable et devient une des grandes préoccupations des gouvernements. Au xvi^e siècle, la découverte de l'Amérique, en jetant sur le marché une immense quantité d'or et d'argent, pose tous les problèmes relatifs à la monnaie. C'est alors que se produisent le système mercantile et le système protectionniste. Nous regrettons de ne pas trouver dans le livre de M. Baudrillard plus de développements sur l'origine de ces systèmes, qui nous offrent les premiers essais d'une théorie des richesses. M. Baudrillard ne pouvait, il est vrai, attacher l'importance qu'ils méritent à des systèmes dans lesquels ses préjugés ne lui permettent de voir que de pures aberrations; il a, selon nous, le tort de s'en tenir au point de vue étroit de l'orthodoxie économique et au jugement beaucoup trop sommaire de ses maîtres sur le passé de leur science. Par amour du libre échange, il se plat à faire de Bodin un libre échangiste... incohérent en certains points. N'est-ce pas là donner une idée inexacte des conceptions économiques du célèbre publiciste? Bodin n'est certainement ni prohibitionniste ni mercantiliste. Il combat la prohibition, l'isolement, au nom de la paix, de la bienveillance, de la charité universelle, et aussi au nom de l'intérêt national; nulle part au nom du droit de l'individu. Il fait justice en partie du système mercantile, en réfutant cette erreur que la valeur de la monnaie est constante et ne peut se déprécier par l'abondance. Mais il est protectionniste, il protège le consommateur contre l'exportation des substances alimentaires; il protège le producteur contre l'exportation des matières premières et contre l'importation des produits fabriqués. Son économie politique ne fait pas abstraction de la nationalité; elle n'est pas individualiste et cosmopolitique comme celle d'Adam Smith, de J.-B. Say et de Bastiat.

Autre appréciation, selon nous, également erronée. Le génie de Bodin, d'après M. Baudrillard, serait plein de contrastes, de contradictions, manquerait d'harmonie. « Aucun écrivain, dit-il, ne paraît avoir mieux marqué la limite de deux âges, avec ce trait particulier qu'en lui ils se juxtaposent sans se confondre et coexistent sans se combattre. » Nous cherchons des contradictions en Bodin et nous n'en trouvons pas. Son érudition l'empêche d'être un écrivain, mais ne l'empêche pas d'être un penseur, et un penseur très-systématique et très-original. En sa philosophie, tout nous semble parfaitement lié et cohérent. La métaphysique de l'*Heptaplomeres* est celle de la *Démonologie*, et elle s'explique par la physique du *Théâtre de la nature*. Quelle est cette philosophie de Bodin? C'est un monothéisme rigide, absolu; c'est un supernaturalisme général, fondé sur la raison, qui cherche sa confirmation non dans une autorité, une Eglise, une Ecriture particulière, mais dans les traditions de tous les peuples, et qui met sur le même plan les miracles de toutes les religions. C'est la philosophie d'un homme qui, versé dans les sciences morales, dans les sciences qui se rapportent à la catégorie de liberté, ignore les sciences physiques, repousse le système de Copernic et les découvertes de Galilée, n'a pas la moindre idée de ce que nous appelons force ou cause naturelle et loi scientifique, et ne voit dans la nature que des fins et des volontés, un ensemble d'actions libres.

Nous terminerons en signalant le jugement de M. Baudrillard sur Machiavel : c'est, à notre avis, le passage le plus remarquable de son livre, tant pour le fond que pour la forme. « Machiavel, dit-il, est un écrivain tout païen. C'est un ancien plein d'enthousiasme, malgré son sang-froid d'homme d'Etat, pour la patrie d'abord, ensuite pour la beauté de la forme. Quelle précision dans ce langage politique! Quel emploi judicieux, quoique perpétuel, des exemples que fournit l'histoire! Quel sentiment de la mesure!... Mais ce n'est pas seulement par la forme que l'écrivain florentin est un homme de la Renaissance, c'est par le fond le plus intime. Quel mépris, quel oubli de tout ce moyen âge qu'il a derrière lui! Aristote et Thucydide, Tite-Live et César n'éprouvaient pas plus de dédain pour les Barbares... Rien de ce qui s'est fait dans le monde depuis la chute de l'Empire ne semble compter pour Machiavel... Machiavel a considéré la politique plutôt comme art que comme science. Que ce soit oubli ou scepticisme, peu importe :

il a laissé de côté à peu près complètement ce qui fait de la politique une science dans l'acceptation philosophique du mot, je veux dire l'étude des fondements mêmes de la société et la comparaison rationnelle des législations. »

BODIN (Laurent), médecin français, né à Saint-Paterne (Indre-et-Loire) en 1762. Il exerça la médecine dans sa ville natale, et publia les ouvrages suivants : le *Médecin des goutteux* (1795); *Bibliothèque analytique de médecine, journal abrégé des meilleurs ouvrages nouveaux* (1799-1801, 3 vol.); *Réflexions sur les absurdités du système de M. Gall* (1813); *Précis sur le choléra-morbus* (1831). Il inventa des pilules stomachiques qui portent son nom.

BODIN (Pierre-Joseph-François), conventionnel, mort en 1810. Il exerçait la chirurgie à Lymerais, en Touraine, lorsqu'il fut élu maire de Gournay. Le département d'Indre-et-Loire l'envoya ensuite à la Convention, où il siégea au côté droit. Il fut aussi membre du conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, il fut nommé commandant de la gendarmerie du département de Loir-et-Cher.

BODIN (Jean-François), administrateur et historien français, né à Angers en 1776, mort en 1829. Il étudia d'abord l'architecture, et remplit ensuite les fonctions de payeur de l'armée et de receveur des finances. En 1796, il envoya à l'Institut national un projet d'arc de triomphe qui devait être érigé à l'endroit même où est celui de l'Etoile; mais ce projet fut jugé trop dispendieux. En 1820, le département de Maine-et-Loire le nomma député; en 1823, il abandonna la carrière politique et ne s'occupa plus que d'études historiques. On lui doit : *Recherches historiques sur Saumur et le haut Anjou* (1821, 3 vol. in-8°); *Recherches historiques sur Angers et le bas Anjou* (2 vol. in-8°).

BODIN (Félix), publiciste, né à Saumur en 1795, mort à Paris en 1837. C'est à lui qu'on doit la première idée des résumés historiques. Il en écrivit lui-même plusieurs, et collabora à un grand nombre de feuilles périodiques. C'est sous ses auspices que M. Thiers, alors inconnu, commença son *Histoire de la Révolution française*. Bodin proposa aux éditeurs Lecointe et Durey, pour continuer l'*Histoire de France* d'Aquêt, celui qui devait faire plus tard une si brillante fortune. M. Lecointe exigea que Félix Bodin signât l'ouvrage avec le jeune avocat d'Aix, et les premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution* parurent avec les noms de Bodin et de Thiers. Félix Bodin devint membre de la chambre des députés après la Révolution de 1830. Ses principaux ouvrages sont : *Résumé de l'histoire de France* (1821, 1 vol. in-18); *Résumé de l'histoire d'Angleterre* (1823); *Etudes historiques sur les assemblées représentatives* (1824); le *Roman de l'avenir* (1825), etc.

BODINCOMAGUS, ville de la Gaule Cisalpine, nommée aussi *Industria*, aujourd'hui Casal.

BODINCUS, nom ancien du Pô, dans la partie supérieure de son cours.

BODINE s. f. (bo-di-ne). Mar. Nom donné, sur certaines côtes, notamment en Normandie, à la quille d'un vaisseau.

BODINERIE s. f. (bo-di-ne-rie — rad. bodine). En Normandie, Prêt à la grosse aventure, assuré sur la bodine ou la quille d'un bâtiment.

BODINIER (Guillaume), peintre français contemporain, né à Angers, acheva ses études à Rome sous la direction de Pierre Guérin, alors directeur de l'Ecole française dans cette ville, et envoya, pour son début, au Salon de 1827, des scènes familiales et des types empruntés à l'Italie. Ces tableaux furent remarqués et valurent une médaille à l'auteur. Il exposa depuis aux Salons de 1831 à 1837, de 1846, 1853 et 1857, obtint une nouvelle médaille de 1^{re} classe en 1846, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1849. Ce n'est qu'après un assez long séjour à Rome qu'il vint se fixer dans sa ville natale. Ses meilleurs ouvrages sont : la *Famille*, les *Environs de Gaète* et la *Demande en mariage* (1827); les *Femmes de Nettuno* (1833); les *Femmes de Velletri* (1834); les *Joueurs de luth* et les *Bords du Tibre* (1835); la *Femme napolitaine pleurant sur l'endroit où l'on a assassiné son mari* (1846); la *Jeune fille des Apennins* (1853); le *Repos des voyageurs* (1857); et surtout l'*Angelus dans la campagne de Rome* (1836). Ce dernier tableau, qui a été payé 7,800 fr. à la vente du duc d'Orléans, obtint un très-grand succès lors de son apparition. « La composition en est très-heureuse et d'un grand effet, dit Gustave Planche. Les figures ne sont pas irréprochables; mais le ciel et la terre sont bien fondus ensemble; le règne sur la toile entière un si profond sentiment de paix et de pitié, que la pensée admire tandis que le regard analyse. » M. Bodinier a peint aussi des portraits estimés.

BODINURE s. f. (bo-di-nu-re). Mar. Syn. de BODINURE.

BODIOLASSES. V. BAJOCASSES.

BODIONTICI ou **BODIONTHI**, peuple de la Gaule, dans la Narbonnaise; leur capitale était *Dinia* (Digne); ils faisaient partie de la grande famille des Ligures.